

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

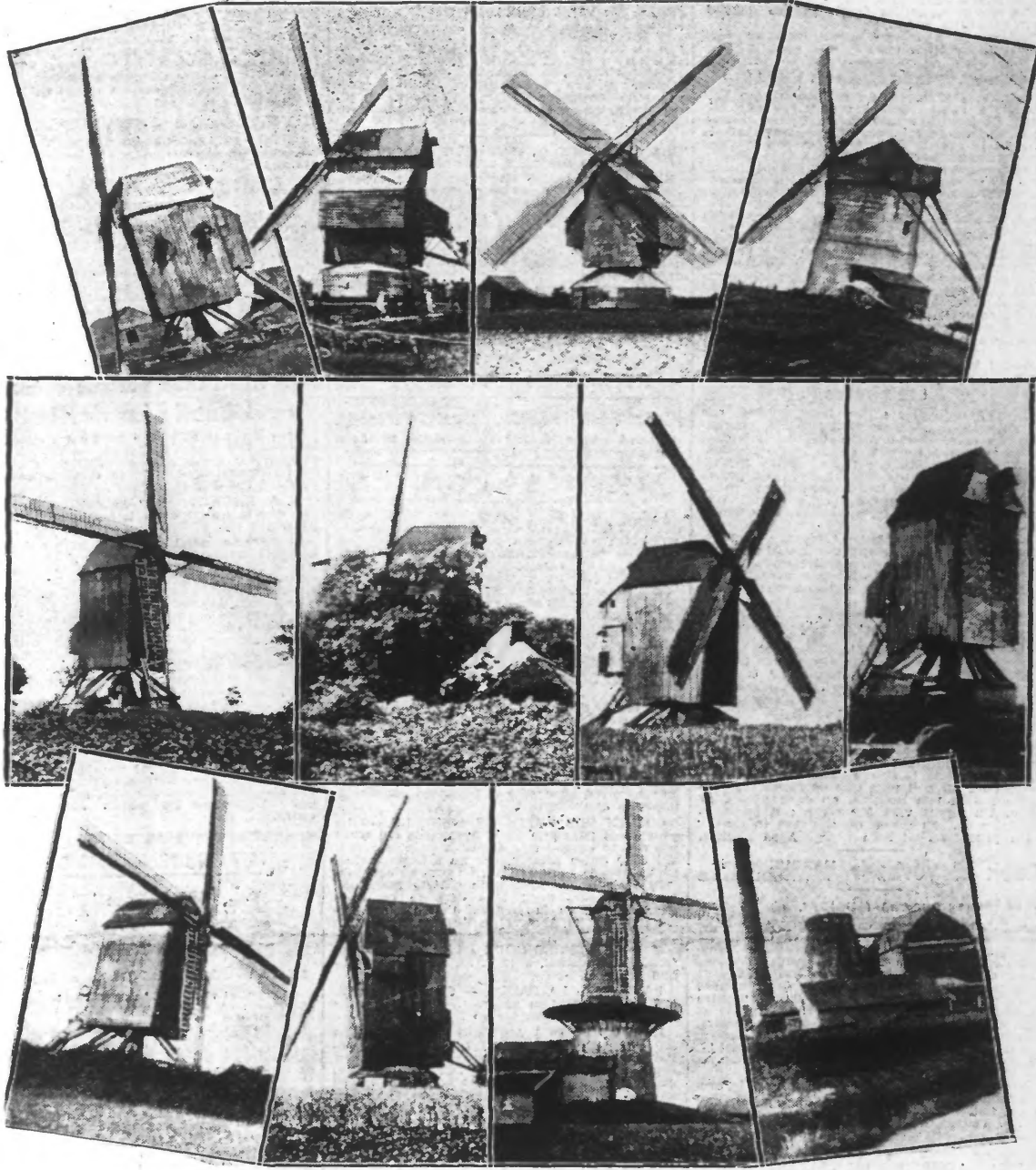
L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

UNE VISITE aux derniers vieux moulins de Flandre



EN HAUT : de gauche à droite : les moulins de Zegers-Cappel, de Merckeghem, de Buyschoerre et de Watten. — AU MILIEU : ceux de Cassel ; de gauche à droite : les moulins de Téghem, de Steenvoerde, de Caestre et un ancien moulin à vent transformé en moulin à vapeur à Caestre.

Meunier tu dors, ton moulin va trop vite Meunier tu dors, ton moulin va trop fort... Qui d'entre nous n'a pas chanté cette naïve chansonnette pendant son enfance ? Voici quelle va disparaître du répertoire, et nos fils ne la chanteront plus... Les vieux moulins agonisent et meurent chaque jour. Dans quelques années, si l'on n'y prend garde, ils auront disparu totalement, et maintenant déjà, ce n'est que de loin en loin qu'on voit dans notre ciel de Flandre, tourner lentement les grandes ailes des moulins centenaires. « Ceci à tout cela ». La parole du poète est encore vraie ici : c'est le moulin à vapeur qui a tué le moulin à vent. Depuis longtemps la concurrence des uns était désastreuse pour les autres. Les temps étaient devenus durs pour les géants aux grands bras. Le beau blé n'était plus pour eux et, parents pauvres de la meunerie, ils connaissaient l'humiliation de consacrer les fèves ! Quelle misère, et qu'il était loin le meunier poudré de blanc qui voyait arriver à lui tous les beaux épis dorés d'alentour. Nous avons fait ces jours derniers une promenade dans la région flamande et nous avons rendu visite aux vieux moulins : A ceux de la plaine maritime, à ceux qui s'allègent le long des crêtes et qui dominent l'im-

mense étendue de terre conquise sur les eaux... à celui de Watten aux survivants de Cassel et partout nous avons vu la ruine et la décrépitude... Des planches qui manquent, des pierres se détachent, un vent de mort souffle sur les moulins. Au cours de notre randonnée nous avons vu, suprême ironie, la tour d'un ancien moulin annexée à un moderne moulin à vapeur. Le spectacle est surtout affligeant à Cassel, Cassel dont l'orgueil et la parure consistaient en une longue rangée de ces géants de bois perd peu à peu les fleurons de sa couronne. Sur la crête du mont, deux moulins tournent encore... dans peu de temps il n'en restera plus qu'un ! Le dernier qui subsistera est exploité par un solide et tenace flamand qui s'obstine à vouloir continuer le métier que ses pères ont toujours exercé à cette même place. « Je fais de l'huile depuis des années, dit-il, le travail ne me manque pas. Ce qui me tue ce sont ces arbres ». Et il me désigne un parc voisin. « Tous les ans ça grandit d'un mètre un demi mètre. Comment voulez-vous que j'aie pu travailler ? ». Et le brave homme regarde, indigné, ces sapins qui poussent. On lui vole son vent ! Le meunier voisin tient le même raisonnement. « Et puis je suis vieux j'ai bien près de 80 ans, le moulin mourra avec moi ». Partout c'est la même antienne, et les meuniers pleurent le bon vieux temps. Nous avons rencontré un ouvrier qui est probablement l'un des derniers charpentiers

pour moulins. Ce vieil artisan nous confiait sa désolation. « Le travail diminue de plus en plus, on répare par ci par là, mais on ne construit plus. Monsieur c'est un malheur de voir ça. Pensez donc, je fais plutôt le démolisseur, depuis la guerre j'en ai abattu 8 sur le territoire de Cassel ! ». Et le médecin des moulins qui est devenu leur fossoyeur, hoche la tête d'un air navré. « C'est un malheur ! ». Le sentiment de pitié qu'on éprouve pour ces vieux témoins d'un temps passé s'accroît encore lorsqu'on arrive au célèbre moulin de l'Etendard, à Cassel. La carcasse encore réparable pourtant semble s'incliner sous le poids de l'opprobre, et, sacrilège, on en a enlevé les ailes. C'est pour éviter le fisc qu'on l'a ainsi mutilé... un moulin sans ailes ne paye plus l'impôt ! Il n'entre pas dans notre esprit de nier l'infériorité industrielle des moulins à vent, et Don Quichotte lui-même s'il vivait aujourd'hui ne partirait pas en guerre contre les moulins à vapeur. Et sans vouloir encore faire du sentiment, en ne se plaçant qu'au point de vue touristique, il est nécessaire de pousser le cri d'alarme. Dans notre Flandre les moulins font partie du décor, plantés là depuis plusieurs siècles ils étendent leurs grands bras sur les riches moissons, ils sont de choz nous... On doit respecter ces vieillards, on leur doit aide et appui. Il faut sauver nos vieux moulins ! A. BOIDIN.

Le buste de l'archéologue Enlart originaire de Boulogne-sur-Mer sera inauguré aujourd'hui

M. Paul Léon, directeur général des Beaux-Arts, inaugurerait au Musée du Trocadéro, à Paris, aujourd'hui mercredi 27 juin, à trois heures, le buste de l'archéologue C. Enlart, qui fut membre de l'Institut et directeur du Musée. Ce buste est l'œuvre du statuaire Paul Graf. Outre M. Paul Léon, prendront la parole MM. Roger Farjon, sénateur du Pas-de-Calais et maire de Boulogne-sur-Mer ; Paul Deschamps, conservateur du Musée du Trocadéro et Henri Malo, président du Comité du Souvenir Enlart, qui fera remise du buste entre les mains du Directeur général des Beaux-Arts. Les chanteurs des Amis des Cathédrales, sous la direction de M. Henri Leclercq, feront

EN QUATRIÈME PAGE : AUJOURD'HUI LA FEMME TENAIT LE FOCYR

entendre, au cours de la cérémonie, des chœurs du XIII^e et du XIV^e siècles. Rappelons que M. Camille Enlart, né à Boulogne-sur-Mer en 1862, avait fait ses études à Tournai (Belgique), puis à Boulogne-sur-Mer. UN MORT ET SIX BLESSES DANS UNE EXPLOSION On mande de Montréal qu'une femme employée dans un garage a été tuée et six autres ont été blessés par suite de l'explosion d'un réservoir de pétrole.

Aujourd'hui, tirage de la Loterie de la Presse

Aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi, aura lieu, au foyer du Grand-Théâtre de Lille, le tirage public de la loterie de la Presse. Des aveugles de guerre procéderont à cette opération, sous la présidence de M. Paul Fanyau, syndic, président de la compagnie des huissiers. La LISTE OFFICIELLE des numéros gagnants sera publiée, le lendemain matin, par tous les journaux de Lille et de Roubaix. Nous mettons le public en garde contre les listes qui pourraient être publiées antérieurement par des personnes sans mandat. La Presse décline toute responsabilité en ce qui concerne ces listes ; elles ne garantissent pas et ne reconnaissent que celles vérifiées, contrôlées par elle, et dont, seule, les journaux sont chargés de la publication officielle.

Le terrible drame de Loison-sous-Lens a eu son épilogue hier aux Assises

Les jurés du Pas-de-Calais ont condamné à 20 ans de bagnes Stachon accusé d'avoir tué son enfant

La session des Assises du Pas-de-Calais s'est clôturée par deux affaires auxquelles furent mêlés deux étrangers : un Polonais et un Arabe. A cette session, comme du reste pour toutes les autres, c'est encore l'étranger qui a prédominé. La première affaire inscrite était celle du Polonais Stachon, qui jeta dans le pays rhénan une vive émotion, puisque c'est a-



Vincenty STACHON écoutant les témoins. Loison-sous-Lens et Harnes qu'elle se dérobla, quand à l'autre, il s'agissait d'un contumace : l'Algérien Bataccem ben Ali.

Une mystérieuse disparition

Voici les faits reprochés à Stachon ? Le 4 février 1927 le commissaire de police de Carvin recevait Mme Marie Papes, qui lui déclarait que son petit-fils André Stachon était disparu depuis un an et qu'elle soupçonnait son grand-père, le Polonais Vincenty Stachon d'être l'auteur de cette disparition. Mis en état d'arrestation, Stachon fut remis en liberté le 2 juin, les charges relevées n'étant pas suffisantes.

Macabre découverte

Cinq jours plus tard, le 7 juin, on retrouvait dans un blockhaus, construit par les Allemands le long du canal, et situé à environ 1.200 mètres de la maison qu'avait habité Stachon, le cadavre d'un garçonnet qui fut reconnu pour être celui du petit disparu.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

MUSE LILLOISE ACTUALITE

Bonn' réplique

PASQUILLE C'est en ce moment qu'on examine Les dieux pour l'écrit. Et, l'appréhension domine Naturellement chaque candidat. Cha s'comprend, malgré ch' jeune âge Pus d'un gamin, in s' croyant fort. A l'examen s' rind plein d' courage U ch' qu'on va décider d' sin sort. In ch' moment, v'la qu'on hitoroche Un jeun' garçon tout plein d'av'air Et qu'on dit avoir bonn' caboche... Car ch'est, méd'cin qui veut dev'nir. L'examineur, impassible Lui dit : « Répondez mon enfant, Supposons, tout est admissible. Qu' vous soyez un docteur savant Et qu'une femme neurosébénique Chaque jour s' teint lentement. Dit' que c' est le remède énergétique Qu' vous donneriez comm' soulagement ? ». « J' n' ai pas point d' point d'apothicair, Dijot ch' garçon, car pou' s' santé Chin qui faudr'... cha s'rot l' distrait, J' l' donn' ros l' Réveil Illustré. Faut bien croir' que ch'êtot logique Car aussitôt no' candidat, In récompins' de s' bonne réplique l' ch'evot sin certificat. Auguste LABBE.

LE REVEIL ILLUSTRÉ EST PARU PUBLIE LA 1^{ère} LISTE DE GAGNANTS DE SON CONCOURS DE "REINES DES FLEURS" Un Conte illustre LA HACHE D'OR PAR GASTON LEROUX Le Film des Fêtes de Lille Les petites enquêtes etc..

Somme-nous à la veille d'une crise ministérielle?

M. Poincaré a fait connaître qu'il se retirerait s'il ne ralliait pas au moins 50 voix radicales à l'issue du débat financier :

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE) Au cours du dernier vote émis par la Chambre, avant les journées consacrées à la stabilisation du franc, vingt-cinq membres du groupe radical et radical-socialiste — la plus grande partie se réfugiant dans l'abstention — avaient donné leur confiance au gouvernement. Se basant sur ce résultat, M. Louis Marin avait demandé à M. Poincaré de remanier son ministère, en accordant, au détriment des radicaux, une plus large part à la Droite. Un certain malaise régnait au sein du gouvernement depuis cette intervention inopportune. Pourtant, le magnifique succès obtenu par le président du Conseil avec la stabilisation, semblait avoir fait disparaître tous les éléments de discorde. Dimanche soir, l'avenir du Cabinet s'annonçait sous les meilleurs auspices. Depuis quarante-huit heures, la situation a légèrement évolué. M. Raymond Poincaré a fait connaître qu'il ne ralliait pas au moins cinquante voix radicales, à l'issue du débat sur la politique générale, il se retirerait. De leur côté, les députés radicaux et radical-socialistes ont laissé entendre que, s'ils conservaient leur confiance à M. Poincaré, ils ne pouvaient, en aucune façon, accepter de se confondre avec les éléments de Droite, dans un ordre du jour rédigé par d'autres qu'eux-mêmes. L'horizon étant brusquement assombri, les ministres radicaux se sont employés pour trouver, avec leurs collègues du groupe, un terrain d'entente qui éviterait toutes les hésitations. Hier soir, MM. Sarraut, Herriot, Queuille et Louis Perrier ont conféré avec les membres du groupe directeur radical et radical-socialiste. De dures vérités ont été échangées. Les parlementaires ont avoué aux ministres que, ne voulant plus entendre parler de ce mot pour le mot, l'union Nationale était morte, qu'ils ne voulaient plus entendre parler de ce mot et que, par conséquent, il fallait trouver une étiquette républicaine si le gouvernement désirait « aller vers le suffrage ». Après un long palabre, il fut presque entendu que les radicaux voteraient un ordre du jour approuvant la politique de concorde républicaine du gouvernement. Reste à savoir si M. Raymond Poincaré acceptera la nouvelle formule, tant on chuchote que l'attitude intransigeante du président du Conseil mégarde un secret et vit de ses reproches. Le débat reprendra jeudi et vendredi soir. Nous serons bientôt fixés sur l'existence du Cabinet.

Les Elections Cantonales seraient fixées au deuxième dimanche d'Octobre

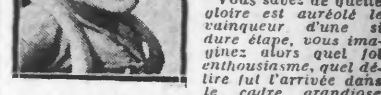
Le groupe des sénateurs conseillers généraux, réuni sous la présidence de M. Lyautey a examiné le projet de gouvernement relatif à la date des renouvellements triennaux des conseils généraux et des conseils d'arrondissement. Après une longue discussion, à laquelle ont pris part un grand nombre de membres, le groupe a adopté à la presque unanimité, le principe de l'ajournement au mois d'octobre et à la majorité il a indiqué la date du 2^e dimanche d'octobre. Il a enfin voté une proposition de M. Chéron ainsi conçue : Dans les années où l'Assemblée départementale est renouvelée, elle ne tient sa deuxième session ordinaire qu'après qu'il a été procédé à son renouvellement.

Le XXII^{ème} Tour de France cycliste

Le Basque Fontan est vainqueur de l'étape pyrénéenne Hendaye-Luchon (387 km). — Une belle course de l'Armentierois Van de Casteele

(DE NOTRE ENVOI SPECIAL)

Le second acte du Tour de France — la montagne — est commencé. Partis à minuit de Hendaye, les « Tour de France » ont escaladé les cols d'Ochous (521 mètres) — un prologue sérieux, — d'Aubisque (1748 mètres) — un géant, — rude à vaincre, du Tourmalet enfin, un autre géant qui emmène les coureurs jusqu'à 2.400 mètres d'altitude sous un soleil de feu. Le plus rude effort fourni, il restait aux hommes à déployer toute leur virtuosité, à éprouver leur dernier souffle dans la descente vers la plaine toulousaine, vers Luchon épanouie dans la vallée de la Lys. Vous savez de quelle gloire est arboré le vainqueur d'une si dure étape, vous imaginez alors quel fol enthousiasme, quel délire fut l'arrivée dans le cadre grandiose de Luchon.



Victor FONTAN — c'est la charmante station thermale de Luchon le héros du jour Victor Fontan, belle silhouette de Pyrénéen, rude et énergique, l'hôte de tous ses amis de la « petite reine » dans le Midi. Les difficultés télégraphiques m'obligent à abrégé ce compte rendu, je laisse pour



Un coureur escaladant le col d'Aubisque (Mauriss)

demain, jour de repos à Luchon, le soin de vous conter mes impressions sur les acteurs de la grande bataille. Pour aujourd'hui, voici ce que fut la course :

(LIRE LA SUITE EN « JOURNÉE SPORTIVE »)

Deux premiers prix de Conservatoire à un jeune prodige lillois de onze ans

Dans les récents concours du Conservatoire de Lille nous avons enregistré avec satisfaction, les brillants succès remportés par le jeune prodige lillois Robert DUPUIS qui, âgé de 11 ans seulement, vient de conquérir de haute lutte, un premier prix de solfège, premier nommé, dans la classe supérieure de M. Deswarte, et un premier prix de violoncelle dans la classe supérieure de M.M. Darcq.



ROBERT DUPUIS

Le petit Robert Dupuis n'est pas un inconnu de nos amis sans-filistes. A plusieurs reprises déjà il a fait apprécier dans nos radio-concerts son prestigieux et précocement talent. La semaine prochaine encore, au cours de notre 60e radio-concert, les sans-filistes auront l'occasion d'entendre le jeune artiste, dans le « Morceau de Concert » de Sarasate, qui lui a valu son premier prix de violoncelle et qu'il a interprété en véritable virtuose. Tous nos compliments à MM. Deswarte et Darcq qui, en deux années, ont fait de Robert Dupuis un vrai prodige. Quant au jeune artiste, il n'a pas dit son dernier mot. Dès le mois d'octobre prochain, il va partir compléter ses études au Conservatoire de Paris, où l'attendent sans nul doute, de nouveaux et brillants succès. Tous nos vœux accompagnent notre jeune ami, à qui nous adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Le XXXVIII^e Concert radiophonique du "Réveil du Nord"

LE PROGRAMME DE CE SOIR

C'EST aujourd'hui, mercredi 27 juin, à 19 h. 30, que sera diffusé par le poste « Radio P. T. T. Nord » de Lille, le 38^e Concert Radiophonique, offert par notre journal. Voici le programme de ce soir :

- 1. a) « La Housarde », de Ganne ; b) « Espana » (Valse), de Waldteufel, par l'Orchestre Radio P. T. T. Nord. 2. a) « Les Millions d'Arlequin », de « l'Orchestre P. T. T. Nord » de Lille ; b) « Mario Cazes », par Mme Germaine Bernard, soprano dramatique, Le « Office International des Spectacles » (60, rue du Priez, à Lille). 3. a) « Barcarole », de Fauré ; b) « Féliss », de Mendelssohn, par Mme Marcel Polvent, pianiste virtuose. 4. La semaine humoristique du « Réveil du Nord », par M. Auguste Labbe, chroniqueur jetonnant humour. 5. « Valse en ré bemol majeur », de Chopin, par Mme Marcel Polvent, pianiste. 6. « Chant indien de Rose Marie », de Rudolf Friml, par Mme Germaine Bernard, soprano dramatique. 7. a) « Ballet égyptien », de Liguisti ; b) « Torsichoch », de Ganne ; c) « Pili Quéquin », par l'Orchestre Radio P. T. T. Nord. Informations du « Réveil du Nord ». Le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Marthe Hayem.

Perquisitions dans les milieux communistes à Lille

M. Coissard, chef de la Sûreté, accompagné de dix inspecteurs, a perquisitionné hier matin à l'imprimerie d'un journal communiste, rue de Valenciennes, à la librairie communiste et au siège de la Première Entente des Jeunes Communistes, rue de Paris, en vue de retrouver des publications provoquant les militaires à la désobéissance. Nous ne connaissons encore les résultats de cette opération policière.